

Le vrai conflit

ON ne s'occupe plus de la guerre d'Algérie. On ne s'occupe plus des négociations avec le F.L.N. en vue du rétablissement de la paix, des divergences qui peuvent encore subsister, des formules à définir en commun, du Sahara, des bases militaires, du statut de la minorité européenne, etc. Seuls quelques experts particulièrement consciencieux et laborieux, et parfois le ministre des Affaires Algériennes, s'en préoccupent encore.

Des déclarations gouvernementales qui, quelques temps auparavant, auraient motivé de longues exégèses dans **Le Monde** pour analyser les points de divergences et les rapprochements possibles passent aujourd'hui inaperçues: débats sur l'institution de la « force locale » soustraite à l'autorité de l'armée, et sur le G.P.R.A. considéré comme le combattant avec qui il faut négocier (et dont on prononce sans cesse le nom ainsi que ceux de ses membres), etc.

L'O.A. S.

hors la loi ?

Bien sûr, on assiste au sein des assemblées à de sérieuses empoignades entre les fanatiques de « l'Algérie Française » et le gouvernement à propos de ce qui fut le véritable problème, mais qui, en partie, ne l'est plus : la négociation avec le F.L.N. Pour l'extrême-droite, il s'agit, en fait, de sauter sur toutes les occasions pour s'affirmer en tant que force susceptible de contrecarrer la politique gouvernementale, et, partant, d'accroître son audience au sein du pays.

Tout se passe comme si l'O.A.S. cherchait à se poser en véritable second interlocuteur, et cela par tous les moyens, sur tous les plans :

1) Elle peut organiser la « lutte » sur le terrain (contre-terrorisme, « maquis clandestins », émissions radiophoniques, etc.) en bénéficiant de nombreuses complicités policières, militaires et administratives ; elle cherche même à la faire déborder sur le plan international dans des conditions d'une facilité exorbitante (interviews télévisées du général Salan) ;

2) Elle n'en est pas pour autant traquée, réprimée avec énergie, comme il serait normal pour une organisation illégale et terroriste. L'O.A.S. hors la loi ? Comment y croire lorsque ses parlementaires (dont le nombre paraît augmenter sans cesse du fait du vide laissé par le régime et de l'absence totale du reste du Parlement lors des débats sur l'Algérie) la défendent ouvertement au sein des assemblées et dans les réunions publiques.

Il ne s'agit pas, bien sûr, d'exagérer la puissance de cette organisation ; un trop grand alarmisme peut fausser bien des analyses et conduire à bien des erreurs. Il s'agit plutôt de poser la vraie question : par quels concours de circonstances une organisation contre-terroriste a-t-elle pu naître et se développer ? De quelles faiblesses l'O.A.S. tire-t-elle sa force ? Les raisons sont multiples. Nous en retiendrons deux, à nos yeux, essentielles.

Le régime, en s'établissant, a créé le vide autour de lui et n'a rien mis à la place. L'analyse a été souvent faite d'un régime qui repose tout entier sur un seul homme, qui est intérieurement déchiré

par les luttes que se livrent quotidiennement les représentants de tel ou tel clan, et où, selon le mot de Georges Bidault, le seul gaulliste restant est celui de l'Elysée. Régime diffus qui se veut émanation de la cohésion nationale et dont l'effet essentiel aura été de cimenter, de cristalliser la division. Régime enfin qui a contribué à neutraliser les institutions représentatives.

On cherche un Parlement

La deuxième raison, en effet, réside dans l'absence politique de toute représentation nationale, absence qui s'est révélée de façon particulièrement criante ces jours-ci. Il y a bien des députés et des sénateurs, mais on reste confondu devant leur incapacité à participer à l'action politique du pays. Certes, le Parlement a été réduit à un rôle de second plan moins par le texte constitutionnel que par l'application qui en a été faite. Mais, quelle que soit notre opposition au système « orléaniste » que nous connaissons, nous ne pouvons que constater la bonne volonté mise par les parlementaires à demeurer à l'écart des grands problèmes et des grandes confrontations.

Tout se passe comme si ceux-ci tenaient à demeurer dans l'anonymat. Devant toute décision du gouvernement qui pourrait quelque peu les gêner, ils font en sorte de ne pas être engagés, de pouvoir rester libres de leurs mouvements : le budget n'a-t-il pas été adopté à mains levées à l'Assemblée nationale, de telle manière que nul ne saurait dire qui a voté pour et qui contre ? Plus grave et plus significatif encore : l'autre jour, dans la même assemblée, il ne s'est trouvé aucun député pour intervenir dans la querelle qui opposait les députés de « l'Algérie française » à M. Joxe. Seul, le bataillon des U.N.R., manœuvré par l'adjudant Souchal, se remua quelque peu pour servir de garde du corps au ministre des Affaires

algériennes. Il s'agissait pourtant là d'un débat qui engage l'avenir des institutions républicaines.

A vrai dire, ce problème ne concerne même plus les formations politiques traditionnelles. Le gouvernement prend prétexte des attaques de l'O.A.S. pour désamorcer toute velléité d'opposition de la part des députés « non-O.A.S. », et fait passer ce qu'il veut. Il y a le borbier algérien dans lequel est enlisé le régime, et personne ne veut y participer. Ce qui fait qu'au moment de l'épreuve de force, qui ponctuera inévitablement la période de troubles actuelle, personne ne songera au Parlement et ne se tournera vers lui. En refusant de prendre franchement parti (par exemple en s'abstenant de répondre à la question posée par Félix Gaillard lors du dernier congrès radical : Considérons-nous toujours que la solution du problème algérien passe par le général de Gaulle ?), la majorité des représentants de la nation a tacitement et inconsciemment acceptée de ne plus figurer sur l'échiquier des forces politiques.

Un pari perdu

Enlèvement de la question algérienne et extension des troubles anarchiques, tout se passe aussi, comme si MM. Mollet et Defferre avaient perdu leur double pari de 1958, double pari qui porta de Gaulle au pouvoir :

1) De Gaulle ne fera pas la paix en Algérie, du moins la paix telle que nous l'avons toujours entendue et préconisée, c'est-à-dire aujourd'hui l'installation dans l'ordre et dans le calme du G.P.R.A. à Alger ; il n'y a plus de réconciliation possible entre les deux communautés, ni de solution vraiment pacifique au conflit ;

2) De Gaulle n'évitera pas l'épreuve de force, quelle que soit la forme que prenne celle-ci. D'ailleurs, elle est déjà engagée en Algérie même et commence à s'étendre au territoire français.

Mais, de façon apparemment paradoxale, les institutions parlementaires auront beaucoup plus pâti de cette suite logique d'événements que le régime lui-même. L'anti-parlementarisme de l'opinion publique était déjà assez fort en 1958 pour qu'elle ait pu assister sans bouger au renversement de la République. L'attitude ultérieure des représentants de la nation n'a probablement pas dû contribuer beaucoup à l'affaiblir. L'erreur actuelle d'un Mollet ou d'un Pinay c'est de l'avoir oublié. Ils sont moins que tout autre capables de fournir une alternative au régime actuel. Parce que le débat se situe en dehors du Parlement et parce que les options

doivent être claires et précises. Derrière le « monarque », se pose déjà la vraie confrontation : d'un côté les nostalgiques de l'empire autoritaire ; de l'autre, les démocrates qui, depuis le début, n'ont jamais renoncé à parvenir à imposer leur double objectif : 1) Faire la paix en Algérie, première condition de la résurrection d'une vie politique démocratique ; 2) Rétablir et rénover les institutions politiques françaises. Voilà aujourd'hui les deux protagonistes du conflit. Souhaitons celui-ci le moins sanglant possible.

Jacques Tollivier

Tribune Socialiste n° 79

9 décembre 1961

Page 5